

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DÉPENSES

Paragraphe 18° de l'article 4 du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels

FRAIS DE DÉPLACEMENT HORS QUÉBEC – CANADA

Exercice financier : 2023-2024

Trimestre : Juillet à septembre

Nom de la personne	Fonction	But ou objet du déplacement	Date du déplacement	Ville ou municipalité	Frais de transport	Allocation forfaitaire	Frais d'hébergement	Frais de repas	Autres frais inhérents : montant	Autres frais inhérents : description	Accompagnatrice ou accompagnateur : nom et fonction	Accompagnatrice ou accompagnateur : total des frais ¹	Rapport de mission
Pierre St-Antoine	Directeur général	Sommet annuel ACCP Participation au sommet annuel de l'association canadienne des chefs de police	2023-08-19 au 2023-08-22	Ottawa	0,00 \$	23,25 \$	901,37 \$	57,00 \$	90,00 \$	Stationnement			

1. Total des frais de transport, d'hébergement, de repas et des autres frais inhérents.